



Extrait du UJFP

<https://www.ujfp.org/spip.php?article565>

Chasse aux sorcières : Azmi Bichara dans le colimateur

- Pour comprendre - Témoignages -

Date de mise en ligne : vendredi 11 mai 2007

Copyright © UJFP - Tous droits réservés

Surfant sur cette vague de droite, les autorités israéliennes visent maintenant la tête d'Azmi Bichara, parlementaire de longue date, chef du parti Balad (une des 11 députés arabes à la Knesset), défenseur de la minorité palestinienne d'Israël et véritable trublion de la vie politique israélienne.

Depuis quelques semaines, il fait l'objet d'une enquête policière dont les détails sont un mystère compte tenu de la censure imposée à la presse par les autorités judiciaires. Officiellement, des fuites ont laissé croire qu'il serait théoriquement passible de la peine de mort selon la législation en vigueur pour « haute trahison et collusion avec l'ennemi ». Dans le vocabulaire politique israélien, le mot « ennemi » désigne les Arabes. La trahison de Bichara ? D'avoir voyagé dans les Territoires palestiniens et dans des pays arabes voisins. Et pourtant son immunité parlementaire devrait lui épargner toute plainte en justice pour de tels « crimes ». Excédé par ces procédures abusives et par l'évolution guerrière de la société israélienne, Azmi Bichara a jeté l'éponge. Le 22 avril, il a démissionné comme député. En déplacement en Egypte à ce moment-là, il a soumis sa lettre de démission à Benny Sharoni, ambassadeur d'Israël au Caire. Bichara a cependant déclaré : « L'exil n'est pas une solution. Je retournerai mais il faudra un peu de temps et que je prenne quelques dispositions. Je veux fixer moi-même les règles du jeu ». Nous lui souhaitons bonne chance ! Après une citoyenne anonyme comme Tali Fahima, c'est au tour d'un dirigeant politique bien en vue de subir l'arbitraire de la justice israélienne. Et comme Tali, il aura notre soutien et celui de l'ensemble des forces progressistes en Israël qui militent pour une paix juste dans la région. Avant d'annoncer sa démission, Azmi Bichara a signé un article éloquent dont le titre résume le combat de sa vie : « Le Palestinien a le droit de vivre en toute dignité et en liberté dans sa patrie ».